ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

francophonie

Question au Gouvernement n° 2362

Texte de la question

FRANCOPHONIE

M. le président. La parole est à M. Jacques Krabal, pour le groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.

M. Jacques Krabal. Ma question s'adresse à Mme la secrétaire d'État chargée du développement et de la francophonie.

Madame la secrétaire d'État, vous connaissez l'attachement du groupe RRDP, en particulier de moi-même, à la francophonie. Je me suis déjà exprimé ici sur ce sujet pour demander que l'on étudie la création d'une maison de la francophonie à Villers-Cotterêts dans le château de François Ier où, en 1539, notre langue, le français, est devenue la langue officielle.

M. Nicolas Dhuicq. Très bien !

M. Jacques Krabal. Je réitère ma demande et vous convie, madame la secrétaire d'État, à faire cette visite.

Plus que jamais, nous devons réaffirmer que la francophonie, ce n'est pas le repli sur soi mais bien l'ouverture sur le monde, que la francophonie est emblématique de notre universalisme et de notre diversité culturelle.

C'est pourquoi je veux revenir sur le quinzième sommet de la francophonie qui s'est achevé dimanche dernier à Dakar. La décision la plus attendue était la désignation du successeur de l'ancien président sénégalais Abdou Diouf. C'est Michaëlle Jean, ancienne gouverneure générale du Canada, qui a été désignée par consensus. Que faut-il penser de cette nomination ? Ne marque-t-elle pas un affaiblissement du poids politique de l'Afrique francophone, alors que les études montrent que c'est de ce continent que dépend l'avenir de la langue française ?

Par ailleurs, Mme Jean a beaucoup fait campagne sur le thème de la francophonie économique. Ne doit-on pas craindre qu'elle soit plus attentive aux intérêts de son pays en la matière ? Comment la France s'implique-t-elle sur ce sujet dans la foulée des cinquante-trois propositions du rapport Attali qui a été récemment remis au Président de la République ? Quelles actions comptez-vous mettre en œuvre pour que la francophonie soit au cœur du développement économique durable ?

Plus que jamais, tous les pays francophones doivent mettre en œuvre la devise qu'Alexandre Dumas, né à Villers-Cotterêts, écrivait dans *Les Trois Mousquetaires* : « Un pour tous, tous pour un ». *(Applaudissements sur les bancs du groupe RRDP.)*

M. Paul Molac. Très bien !

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée du développement et de la francophonie.

Mme Annick Girardin, *secrétaire d'État chargée du développement et de la francophonie.* Monsieur le député Jacques Krabal, le sommet de Dakar a tourné une page de l'histoire de la francophonie.

Tout d'abord, un hommage unanime a été rendu au président Abdou Diouf, qui a incarné avec autorité la francophonie et ses valeurs.

Oui, Mme Michaëlle Jean a été désignée par consensus pour lui succéder. Présentée par le Canada, elle a mené une campagne très active, centrée notamment sur la francophonie économique.

Par ses racines haïtiennes, par son parcours personnel, Michaëlle Jean incarne l'identité multiple de la francophonie. C'est une femme énergique et je ne doute pas qu'elle saura enclencher la nouvelle dynamique qu'il faut impulser à la francophonie.

Ma conviction est que l'Organisation internationale de la francophonie doit être aujourd'hui réformée, en douceur, pour utiliser au mieux ses ressources et se concentrer sur ses missions principales, notamment sur le développement de partenariats avec d'autres institutions pour remettre la langue française au centre de sa politique.

L'avenir de la langue française, vous l'avez dit, monsieur le député, réside en Afrique, mais ne nous leurrons pas : on parle de 750 millions de nouveaux locuteurs en langue française d'ici à 2050, mais tout dépendra des ressources et des moyens que l'on mettra au service de l'éducation de cette jeunesse africaine.

C'est pourquoi j'ai décidé avec Laurent Fabius de mettre davantage l'accent sur la jeunesse et sur la qualité de l'enseignement du français et en français. Concrètement, cela correspond à la poursuite du programme « 100 000 professeurs pour l'Afrique », du développement de notre offre universitaire numérique et de la recherche de partenariats avec le secteur privé, ainsi que les investissements avec l'AFD, l'Agence française de développement.

Il ne faut plus que les jeunes me disent que la francophonie est une vieille dame restée à l'écart de la modernité. Je réponds donc à votre invitation, monsieur le député, et me rendrai dans votre circonscription sous peu. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe RRDP.)*

Données clés

Auteur : M. Jacques Krabal
Circonscription : Aisne (5e circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 2362
Rubrique : Politique extérieure
Ministère interrogé : Francophonie
Ministère attributaire : Francophonie

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 3 décembre 2014
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 3 décembre 2014